

FRANÇOIS **AMY DE LA BRETÈQUE**

LE MOYEN ÂGE AU CINÉMA

Panorama historique et artistique

Sous la direction de Laurent Veray

ARMAND COLIN

Illustration de couverture : *Kingdom of Heaven* (2005).
Réalisé par Ridley Scott.
Photo de David Appleby / 20th Century Fox / The Kobal Collection.

Mise en page : Belle Page

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	 <p>DANGER LE PHOTOCOPIAGE TUE LE LIVRE</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	---	--

© Armand Colin, 2015

Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 5 rue Laromiguière, 75005 Paris
www.armand.colin.com

ISBN : 978-2-200-28637-8

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Introduction

Depuis l'an 2000, il sort sur les écrans français en moyenne au moins un film par an sur le Moyen Âge, sans compter les téléfilms, et il faudrait encore y ajouter tous ces films à ambiance légendaire vaguement médiévale dont *Le Seigneur des anneaux* a fourni un prototype. Le succès sur le petit écran d'une mini-série comme *Kaamelott* montre la notoriété persistante du thème arthurien, l'un des grands sujets que nous avons hérité de la culture médiévale, même si c'est traité au second degré. Sans parler du triomphe mondial de la série médiévalo-fantasy *Game Of Thrones*. Car si le Moyen Âge reste populaire dans le grand public aujourd'hui, ce n'est généralement pas celui des historiens ou des savants, mais un Moyen Âge vulgarisé, hérité et transmis par une longue chaîne d'œuvres et de représentations dans tous les domaines de l'expression artistique. Le cinéma a naturellement pris la suite depuis qu'il existe et cela de façon quasi ininterrompue.

Entre deux âges ?

Cette longue période de l'histoire européenne a soulevé, et soulève encore, des débats sur sa définition et ses limites. Les gens de l'époque que nous appelons ainsi ne se définissaient évidemment pas comme « des hommes du Moyen Âge ». Ce sont les humanistes de la Renaissance européenne qui ont ainsi qualifié les siècles situés entre la fin de l'Antiquité et leur époque. Cette dénomination était d'abord péjorative. Moyen Âge signifie : âge obscur entre deux âges brillants. C'est une appellation démarcative. Sa réhabilitation n'est venue que lentement et s'est épanouie avec le Romantisme européen, particulièrement et plus précocement dans l'Angleterre édouardienne et victorienne.

Aujourd'hui encore, on débat sur les limites chronologiques de cet âge « entre-deux ». On le contenait traditionnellement entre la fin de l'Empire romain et la chute de Constantinople, soit entre 476 et 1453. Cela fait beaucoup. Certains ne le font commencer qu'au x^e siècle, à la fin de l'Empire carolingien et à la mise en place du système féodal, appelant la période précédente « Haut Moyen Âge » ou « Antiquité tardive ». D'autres le prolongent jusqu'à la conquête de l'Amérique (1492, qui est aussi la date de la fin du royaume de Grenade), voire plus loin : Jacques Le Goff a défendu l'idée d'un « très long Moyen Âge ». Mais le même historien a bien dit qu'il y avait non pas un, mais plusieurs Moyen-Âge¹.

Quelle extension géographique ?

Le Moyen Âge dont on traitera ici est celui de la Chrétienté européenne vu par le cinéma des pays occidentaux.

À cette limitation, il y a deux raisons objectives. La première est que la notion de Moyen Âge n'est historiographiquement valide qu'appliquée à l'Europe. Elle ne définit pas une tranche chronologique de l'histoire humaine mais une civilisation, comme le disait le titre du livre de Jacques Le Goff². Le Japon est la seule culture que l'on pourrait opposer à cette restriction. La féodalité japonaise présente des parentés de structure avec l'europpéenne, c'est vrai, de même que l'armure des samourais ressemble à celle des chevaliers. Mais il ne faut pas se laisser entraîner trop loin par les analogies. On ne peut pas qualifier toute société féodale de médiévale, sauf à tomber dans un confu-sionnisme sans limites.

Il y a une seconde raison qui tient au médium cinématographique lui-même. Il est de naissance occidentale, il a été répandu planétairement à partir de centres de production occidentaux, principalement les États-Unis, qui sont culturellement une excroissance de l'Europe. Il est d'ailleurs remarquable que les États-Unis, qui par définition n'ont pas connu de Moyen Âge féodal³, aient été les principaux fournisseurs de films à sujet moyenâgeux. On a même pu démontrer que la

1. Jacques Le Goff, « Pour un long Moyen Âge », Dans *Europe* n° 654, « *Le Moyen Âge maintenant* », oct. 1983, pp. 19-24.

2. Jacques Le Goff, *La Civilisation de l'Occident médiéval*, Arthaud « Les Grandes civilisations », 1965.

3. En revanche on peut soutenir, à bon droit, que la conquête de l'Ouest a représenté leur « Moyen Âge » dont le western a constitué la « chanson de geste » : André Bazin, Jean Gili entre autres ont brodé sur ce thème.

caméra du cinéma, issue de la *camera oscura* de la Renaissance, est une machine idéologique au service de la volonté de domination scientifique, technique, économique et politique du monde par la bourgeoisie des pays développés de l'Occident⁴. Bien sûr, l'industrie cinématographique s'est développée ensuite dans presque tous les pays de la planète. Cela n'infirme pas l'hypothèse. Ces cinématographies extra-occidentales ont eu deux options : ou bien elles reproduisaient le modèle importé, ou bien elles recherchaient des façons d'adapter le dispositif de la prise de vues à leur propre conception des images et de la transcription du spectacle de la réalité. On verra d'ailleurs que le film traditionnel de samouraïs – que les Nippons appellent le *gendai geki* – a influencé le cinéma européen à partir d'une certaine date, influence qui est allée poser sa marque bien au-delà du film historique puisque c'est d'abord le western italien qui en a porté l'empreinte.

Ces deux types de considération se croisent. S'agissant de la représentation du Moyen Âge occidental, les cinématographies européenne et nord-américaine n'en ont pas l'absolue exclusivité : il est arrivé que les cinéastes des pays arabes, par exemple, donnent leur propre version d'un épisode comme les croisades, ce qui est bien normal puisqu'il représentait leur rencontre avec le monde chrétien ; mais c'était, en quelque sorte, en réponse aux représentations occidentales. En écrasante majorité, ce sont les pays occidentaux qui se sont réservé la représentation filmique de leur propre Moyen Âge. Nous ne disposons pratiquement d'aucun regard extérieur.

Des films insérés dans l'histoire des sociétés

L'évolution des représentations du Moyen Âge dans les films (contenus aussi bien que formes), est indexée sur l'histoire générale des sociétés dans lesquelles ils sont produits. Un film, même si son action est censée se dérouler au Moyen Âge, parle toujours de son présent. Telle était la position pionnière de Marc Ferro.

« Les films sur le passé, les reconstitutions historiques [...] sont incapables de dépasser le témoignage sur le présent. [...] Là se situe le véritable réel historique de ces films, non dans leur représentation du passé »⁵.

4. Jean-Louis Comolli, « Technique et idéologie », *Les Cahiers du cinéma* n° 229-241, 1971 (mai) – 1972 (oct.). Jean Collet, « Caméra » dans *Lectures du film*, éd. Anthropos, 1975.

5. Marc Ferro, « Fiction et réalité au cinéma, une grève dans l'ancienne Russie », (1972), dans *Cinéma et Histoire*, Denoël/ Gonthier, 1977, pp. 127-128, rééd. Folio Histoire, 1993, pp. 74-75.

Beaucoup d'autres historiens du cinéma ont adopté ce postulat de travail⁶. C'est en fonction de cette considération que l'on a choisi de suivre ici l'ordre de l'histoire contemporaine, ce qui signifie de prendre en considération une double entrée, l'histoire générale et aussi l'histoire du cinéma.

Un deuxième binôme se superpose à ce premier. Les films moyenâgeux⁷ parlent surtout de leur époque comme il vient d'être dit. Mais ils tiennent aussi un certain discours sur la réalité médiévale, faisant ainsi œuvre d'histoire volontairement ou à leur corps défendant.

Des films d'historiens

Tout d'abord, un certain nombre de ces films ont pour ambition d'essayer de montrer comment les choses ont pu se passer, comment on vivait à telle époque – du moins, à ce que nous pouvons savoir. Tout sceptique que l'on puisse être sur la chance de réussite d'une telle entreprise, il n'en est pas moins vrai que les films à sujet historique ont souvent quelque chose à nous apprendre sur le passé. À toutes les époques, les producteurs et les cinéastes ont cherché à se documenter. Plus récemment, ils ont entrepris de faire appel à des conseillers historiques. Si bien qu'aujourd'hui, par un effet de retour, les historiens professionnels avouent que le passage à l'écran fournit l'occasion de poser des questions précises, concrètes, auxquelles le seul travail sur les archives ne permet pas toujours de penser. Sur l'écran, il faut bien choisir une solution.

Il est même venu un moment où certains cinéastes ont eu l'ambition de proposer une leçon d'histoire, comme l'a fait René Allio avec *Moi, Pierre Rivière*. On peut penser que le documentaire est mieux placé pour faire cela. La télévision française en a produit un certain nombre dont certains mémorables comme la série *Le Temps des cathédrales* de Georges Duby. Mais la limite entre documentaire et fiction n'est pas aussi étanche qu'on le croit. Tout documentaire a un scénario. Et dans toute fiction entre un élément d'information sur la réalité : celle de l'époque représentée, comme il vient d'être dit, mais aussi celle de l'époque du tournage.

Quel Moyen Âge pour le cinéma ?

Le cinéma a fait son choix dans le Moyen Âge historique : les deux périodes qui ont le plus excité l'imaginaire sont les Croisades (au sens large : Terre

6. Sylvie Lindeperg par exemple.

7. J'adopterai ici cette terminologie pour opposer *moyenâgeux* (= résultant d'une représentation) à *médiéval* (= historique).

Sainte, Espagne musulmane, Prusse Orientale) et la Guerre de Cent Ans. En dehors de ces deux massifs, le Moyen Âge est perçu (par le cinéma, du moins) comme une longue période plate, un temps immobile, une histoire arrêtée, sans horizon ni avenir. C'est sans doute pourquoi il est aussi le temps des légendes « éternelles ». Le cinéma a donc également fait son choix dans l'héritage culturel : il a privilégié l'univers chevaleresque et courtois, d'une part, et le cycle légendaire, merveilleux ou fantastique, de l'autre – sachant que les textes originaux ont été déformés par les siècles intermédiaires de transmission⁸ et adaptés à l'imaginaire contemporain.

Quand on dit « Moyen Âge », c'est à la féodalité, à la chevalerie, aux châteaux forts et aux cathédrales que l'on pense spontanément. C'est donc le Moyen Âge central qui sera notre référent, avec un prolongement vers les ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles. En effet, l'extension de ce chronotope a varié au long du siècle et il fut une époque où l'on se dirigeait plus volontiers vers le Moyen Âge tardif, comme l'a noté Georges Duby⁹. Les siècles barbares, eux, ont construit un autre imaginaire cinématographique qui n'est venu à la mode que dans une période assez récente – depuis les années 1980, celles de l'essor de l'*heroic fantasy*. À quelques exceptions près tout de même, comme les films légendaires germaniques des années 1920 ou le film de Vikings qui connut une brève efflorescence au tout début des années 1960.

Le rapport à l'histoire du cinéma

Le parcours que l'on va faire à travers l'histoire du cinéma montrera que le succès des sujets moyenâgeux s'étale tout au long du siècle. Il n'a guère connu d'éclipses. La plus longue d'entre elles est celle des débuts du parlant, et en France les années qui ont suivi la Nouvelle Vague, et encore avec des exceptions dans les deux cas¹⁰. Cela représente au total plusieurs

8. Les films adaptent, quand ils le font, des versions datant du ^{xix}^e ou du ^{xx}^e siècle, sauf rares exceptions comme *le Perceval le Gallois* d'Eric Rohmer (1979), directement et littéralement tiré de Chrétien de Troyes.

9. « Le Moyen Âge de nos rêves, celui aussi des rêves de Victor Hugo et de Michelet, qu'il s'agisse des sentiments, de la manière d'aimer, des façons de se tenir à table, de la piété, ce n'est pas le Moyen Âge de l'an mil, ce n'est pas non plus celui de Philippe Auguste, c'est le Moyen Âge de Jeanne d'Arc et de Charles le Téméraire ». *Histoire de la vie privée*, t. 2, *De l'Europe féodale à la Renaissance*, Seuil, 1986.

10. *Les Croisades* pour la première, *Le Procès de Jeanne d'Arc* et *Perceval le Gallois* pour la seconde.

centaines de films¹¹. J'ai donc dû opérer des choix pour ce petit livre, et l'on pourra toujours déplorer l'absence de tel ou tel film. Je me suis efforcé d'en retenir pour chaque période et chaque thème un qui soit caractéristique, important historiquement, et éventuellement beau même si tous ne sont pas des chefs-d'œuvre.

On s'apercevra que chaque époque de l'histoire du cinéma a élaboré « son » Moyen Âge. Les plus anciennes ne sont pas forcément les plus inexactes. Mais il est vrai que les progrès de la science historique sont lisibles dans les changements des représentations. Il est remarquable aussi que le sujet médiéval a souvent été un terrain d'expérimentation technique et formelle : il suffit de citer quant au premier aspect *Ivanhoé* pour la couleur, et quant au deuxième des films comme *La Passion de Jeanne d'Arc* ou *Onze Fioretti de François d'Assise*.

Ce que ce parcours nous enseigne surtout, c'est que les représentations du Moyen Âge se démodent rapidement, comme toutes les autres. Le propre d'un mode d'expression comme le cinéma est en effet que « les conventions de la forme, vite remplacées par d'autres, viennent masquer la vérité du contenu »¹². Ici aussi, le médium finit par devenir le message... Mais la vérité d'un film historique, où se situe-t-elle ? Ne se loge-t-elle pas avant tout dans les « conventions de la forme » qui dévoilent des représentations largement partagées ?

Néanmoins, ce rapport à l'histoire n'est pas la seule entrée et elle n'explique pas tout.

Le Moyen Âge, réservoir de fictions

Nombre de films ne se soucient en aucune façon de représenter l'histoire de manière plus ou moins exacte. Ils ont une autre visée. Le cinéma est par ailleurs un divertissement, c'est un truisme de le dire. Il sert aussi, comme toute œuvre d'art, à poser des questions sur le sens de la vie, les grandes interrogations humaines et il peut même porter les thèmes et les obsessions d'un auteur. Il peut enfin produire de la beauté, de l'émotion, de

11. Le chiffre balance selon les filmographes entre 300 et pas loin de 600 entrées, selon les critères de choix retenus. Voir la filmographie de Kevin J. Harty, *The Reel Middle Ages, Films About Medieval Europe*, Mc Farland, Jefferson & London, 1999 (il en dénombre 564) ; j'en ai compté moi-même 290 en 2004 dans mon livre : *L'Imaginaire médiéval dans le cinéma occidental*, Honoré Champion, 2004.

12. Michel Chion, « Le jeu du faux-sembant », *Le Monde*, 23 mars 1989.

la poésie. Le Moyen Âge fictionnel remplit tour à tour ou tout à la fois ces différentes fonctions.

Umberto Eco a recensé, dans un certain désordre, neuf « moyens-âges » dans notre culture. Ce sont : le Moyen Âge comme *manière et prétexte*, quand l'époque n'est qu'un cadre commode à des aventures qui pourraient se dérouler n'importe où ailleurs ; le Moyen Âge *revisité*, où l'on « se tourne vers l'imaginaire d'une époque passée, vue justement comme passée sans retour, pour ironiser sur nos rêves et sur ce que nous ne sommes plus », comme Sergio Leone l'a fait pour l'Ouest américain ; le Moyen Âge comme *lieu barbare*, espace du refoulé des sociétés modernes (par exemple celui de *l'heroïc fantasy*) ; le Moyen Âge *romantique*, qui correspond à la veine « gothique » en littérature ; le Moyen Âge de la *philosophia perennis*, où il est un cadre aux questions éternelles comme l'Antiquité l'était pour la tragédie classique ; le Moyen Âge des *identités nationales*, celui de Walter Scott et des « libérateurs » ; le Moyen Âge à la Viollet-le-Duc, celui de la *restauration* ; le Moyen Âge *des historiens*, celui des Annales ; enfin, le Moyen Âge *de la tradition*, le Moyen Âge syncrétique, ésotérique, qui voit dans toutes ses traditions « le déroulement d'une seule et même histoire initiatique »¹³.

Le Moyen Âge est en effet une période close à nos yeux, ce qui laisse aux auteurs une certaine liberté d'invention. Mais elle est moins close que l'Antiquité par exemple. Son univers n'a pas complètement disparu. Les bases chrétiennes de nos sociétés perdurent encore, même si c'est sous forme résiduelle. Les légendes et les croyances traditionnelles qui circulent toujours remontent à cette époque. Nos villes et nos campagnes restent marquées par son empreinte. Cette distance *moyenne* (justement), ni trop près, ni trop loin, en fait un territoire privilégié de l'imaginaire. Le Moyen Âge nous a légué un réservoir de récits, un trésor d'anecdotes et de situations, une galerie de personnages et un répertoire de motifs et de situations visuelles propices à la création cinématographique¹⁴.

13. Umberto Eco, *Travel in Hyperreality*, Harvest, 1986 ; « Rêver au Moyen Âge », *Libération*, 15/3/1984.

14. Cette recension des thèmes et des motifs a été l'objet de mon livre : *L'Imaginaire médiéval dans le cinéma occidental*, éd. Honoré Champion, 2004. Je renvoie aussi à mon article « Le Regard du cinéma sur le Moyen Âge », dans *Le Moyen Âge aujourd'hui, trois regards contemporains sur le Moyen Âge : histoire, théologie, cinéma*, Actes de la rencontre de Cerisy la Salle, juil. 1991, sous la dir. de Jacques Le Goff et Guy Lobrichon, *Cahiers du Léopard d'Or*, 1998, pp. 283-326. On a compris que j'adopte ici un autre parti méthodologique.

Les débuts du cinéma moyenâgeux (1895-1935)

- Naissance du cinéma « moyenâgeux »
- Les débuts du grand spectacle historique